

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**  
**UNITE D'ENSEIGNEMENT**

**Épreuve intégrée : certificat d'enseignant spécialisé en numérique éducatif**

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE TYPE COURT**

**DOMAINE : SCIENCES PSYCHOLOGIQUES ET DE L'ÉDUCATION**

**CODE : 98 05 14 U36 D1**  
**CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 903**  
**DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX**

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du ..../.../....,**  
**sur avis conforme du Conseil général**

# Épreuve intégrée : certificat d'enseignant spécialisé en numérique éducatif

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

## 1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

### 1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

### 1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre de vérifier si l'étudiant est capable, en intégrant différentes dimensions (pédagogique, technique, relationnelle, déontologique, éthique, législative...) de sa formation, de proposer un dispositif didactique exploitant des outils numériques et de développer une réflexion critique sur ce dispositif.

## 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

Sans objet.

### **3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE**

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :**

*à partir d'une situation professionnelle,  
en s'appuyant sur une stratégie didactique spécifique au contenu,  
dans le respect des cadres légaux, éthiques et déontologiques,  
dans le respect des règles et usages de la langue française,  
en tenant compte du public concerné,  
dans le respect des consignes données par le chargé de cours,*

- ◆ de planifier, de mettre en œuvre et de justifier un dispositif d'apprentissage (objectifs, plusieurs séquences, scénarisation, évaluation et moyens techniques mis en œuvre) exploitant des ressources numériques ;
- ◆ de décrire les modalités d'accompagnement des apprenants dans le dispositif choisi ;
- ◆ de proposer une analyse réflexive sur les compétences professionnelles acquises et/ou à acquérir et les moyens à mettre en œuvre pour leur développement ;
- ◆ de présenter les différents éléments repris ci-dessus en ayant recours aux technologies de l'information et de la communication adaptées à l'enseignement ou à la formation.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- ◆ le degré de pertinence de ses observations, analyses, raisonnements et pistes d'action,
- ◆ le niveau de qualité du dispositif présenté,
- ◆ le degré de pertinence des liens établis entre les concepts théoriques et méthodologiques et la pratique professionnelle,
- ◆ la capacité de l'étudiant à utiliser une terminologie explicite et professionnelle.

## 4. PROGRAMME

### 4.1. Programme pour l'étudiant

L'étudiant sera capable :

- ◆ d'élaborer un travail de forme libre, circonstancié et critique, portant sur un dispositif d'apprentissage faisant appel à des outils numériques :
  - ◆ analyser le contexte, les ressources disponibles, les référentiels/programmes et cadres légaux, les spécificités des apprenants ;
  - ◆ identifier les besoins d'accompagnement exprimés ou sous-jacents de ses apprenants, et les prioriser ;
  - ◆ analyser le dispositif à la lumière de références technopédagogiques et scientifiques ;
  - ◆ développer une réflexion critique sur son travail ;
- ◆ de proposer une analyse réflexive sur les compétences professionnelles acquises et/ou à acquérir et des moyens à mettre en œuvre ;
- ◆ de préparer la présentation de ce travail en ayant recours aux technologies de l'information et de la communication adaptées à l'enseignement ou à la formation (TICE) pour mettre en valeur :
  - ◆ les arguments qui justifient ses choix en tenant compte du contexte, des spécificités des apprenants, de son expérience,
  - ◆ le lien avec les apports théoriques, pratiques et méthodologiques de la formation ;
  - ◆ ses connaissances et les techniques propres au sujet traité ;
- ◆ d'évaluer, avec le chargé de cours et/ou une personne ressource, la valeur de son travail pour remédier, s'il y a lieu, aux lacunes autant sur le plan du contenu que des techniques développées.

### 4.2. Programme pour le personnel chargé de l'encadrement :

- ◆ guider l'étudiant dans le choix de l'objet précis de son travail de fin d'études ;
- ◆ poser, avec l'étudiant, un regard critique sur son dispositif technopédagogique, sur les référents théoriques utilisés et sur les choix méthodologiques posés ;
- ◆ accompagner l'étudiant dans son cheminement et sa réflexion personnelle ;
- ◆ favoriser un positionnement professionnel spécifique et évaluer les collaborations les plus adaptées aux situations rencontrées ;
- ◆ fixer avec l'étudiant un cadre d'évaluation qui le fasse progresser, lui permette d'énoncer ses points forts et ses limites en vue d'une formation continue ;
- ◆ établir un cadre précis de consignes pour le contenu et la présentation orale et écrite ;
- ◆ s'assurer du respect des règles de déontologie.

## 5. CHARGÉS DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

## 6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Sans objet.

## 7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT :

Code U

**7.1. Etudiant : 18 périodes Z**

**7.2. Encadrement de l'épreuve intégrée :**

<b>3.1. Dénomination du cours</b>	<b>Classement</b>	<b>Code U</b>	<b>Nombre de périodes</b>
Accompagnement à l'épreuve intégrée	CT	I	6
Épreuve intégrée du « Certificat de spécialisation en techniques pédagogiques numériques »	CT	I	2
<b>Total des périodes</b>			<b>8</b>